# **COMMUNE DE SAINT-BEAUZIRE**

# NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

## **DU BUDGET UNIQUE 2024**

Adresse: 1, Rue du Pont Neuf 63360 SAINT-BEAUZIRE

Tél: 04.73.33.92.59

MAIL: saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles, elle doit être jointe aux prévisions budgétaires afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

## **Préambule**

Deux projets majeurs verront le jour en 2024 sur notre commune :

- La construction d'un nouveau restaurant scolaire sous financement public
- La construction d'une résidence pour personnes âgées sous financement privé.

Ainsi, le budget 2024 prend donc en compte la totalité de la réalisation de la construction d'un restaurant scolaire au sein de la section d'investissement bien que celle-ci doive s'étaler sur les années 2024 et 2025.

Le budget 2024 de la commune se caractérise :

- <u>En fonctionnement</u>: par une augmentation des recettes-dépenses avec un montant de 2 211 475.48 € soit prés de 133 000 € de plus que le montant réalisé en 2023.
- <u>En investissement</u>: le budget est équilibré à 2 835 200.03 € suite à la prise en compte de la totalité du projet de construction du restaurant scolaire.

# **BUDGET PRINCIPAL**

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT:**

Montant du Budget Primitif 2024 : 2 211 475.48 €

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune.

## Recettes:

Elles se répartissent comme suit :

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE - ANNEL 2024

CHAPITRES	BP 2024
013 – Atténuations de charges	14 108.58 €
70 – Produits des services	129 000.00 €
73 – Impôts et taxes	988 054.00 €
74 – Dotations et participations	729 412.57 €
75 – Autres produits de gestion courante	55 523.20 €
002 – Résultat antérieur	295 373.13 €
76- Produits financiers	4.00 €
TOTAL	2 211 475.48 €

Les principales recettes sont issues des taxes locales : foncier bâti, foncier non bâti et taxe d'habitation pour les résidences secondaires et des dotations budgétaires de l'Etat se répartissant sur les chapitres 73 et 74.

La recette attendue provenant des taxes locales est de 1 362 184 € soit 190 115 € de plus qu'en 2023 s'expliquant d'une part par une augmentation des bases par plus de 11%, d'autre part par une augmentation des taux voté à l'unanimité en conseil municipal, correspondant à une recette supplémentaire de 84 839 €.

La dernière augmentation des taux datait de l'année 2017.

## Dépenses :

Elles se répartissent comme suit :

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – 2024**

CHAPITRES	BP 2024
011 – Charges à caractère général	743 791.00 €
012 – Charges de Personnel	801 760.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	151 078.00 €
66 – Charges financières	41 600.00 €
67 – Charges exceptionnelles	2 000.00 €
014 – Atténuation de produits	94 553.00 €
023 – Virement à l'investissement	362 434.90 €
042 – Opérations d'ordre	13 408.58 €
68 – Dotation aux amortissements provisions	850.00 €
TOTAL	2 211 475.48 €

Le montant des charges à caractère général est inférieur de 140 000 € par rapport au budget prévisionnel 2023, du fait du transfert en investissement de la facture d'enfouissement des réseaux des rues des Dômes, des Acacias et des Vergers.

Les charges de personnel tiennent compte des augmentations statutaires et du versement de la prime de pouvoir d'achat aux employés municipaux.

# **SECTION D'INVESTISSEMENT:**

Montant du Budget Primitif 2024 : 2 835 200.03 €.

#### Recettes:

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- L'affectation du résultat de fonctionnement 2023 : 198 105.25 €
- Un virement de la section fonctionnement de 362 434.90€
- Le Fonds de compensation de la TVA de 50 261.23 €
- Les Taxes d'Aménagement de 44 004.00 €
- Les subventions sur les opérations d'investissement : 987 088.00 € (Etat, Région, Département, RLV)
- La vente d'un terrain (Ages et vies) pour 120 000 €
- Un emprunt d'équilibre de 935 000 € (restaurant scolaire).

# Dépenses :

Les principales nouvelles opérations d'investissements financées en 2024 sont les suivants :

- Construction d'un nouveau restaurant scolaire : 1 924 042 €
- Aménagement de la voirie urbaine : 318 491 € dont 171 084 € pour les rues des Dômes, Acacias et des Vergers
- Matériel de voirie : 51 868 € dont 44 160 € pour le remplacement d'un camion
- Aménagement de la voirie rurale : 62 271 € (aucune réalisation en 2023)
- Fin de la mise aux normes " accessibilité "Mairie et Espace Sportif": 9 838 €
- Espace Sportif : Mise aux normes de l'éclairage de sécurité : 4 274 €

\*\*\*\*\*\*

# **CONCLUSION**

La section de fonctionnement du budget 2024 par rapport à 2023 est en hausse de 132 462 €, principalement du fait de l'augmentation des taxes locales.

Le budget d'investissement qui intègre la construction du restaurant scolaire s'équilibre quant à lui, par un emprunt de 935 000 €. Cette opération sera subventionnée à prés de 50 % par les partenaires habituels : Etat, Région, Département.

Le montant du Fonds de Compensation de la TVA (taux de 16.404 %) n'est pas pris en compte dans le financement actuel car il est versé deux ans après la fin des travaux, toutefois, il viendra abonder les recettes futures de 315 000 € réduisant ainsi d'autant le montant de l'emprunt prévu aujourd'hui.

Fin 2023, le montant de la dette de la commune s'élevait à 1 063 378.42 € en capital.

Notre capacité de désendettement est de 5 ans.

Le 19 Avril 2024

Le Maire,

Jean-Pierre HEBRARD